



Votre rendez-vous en prise directe sur l'actualité avec votre Association Locale

Lettre électronique n° 60 – Juin 2018



Les soldes d'été débutent cette année **le mercredi 27 juin et se termineront le mardi 7 août** (sauf dérogations locales). Faux soldes, règles et conditions : nous vous rappelons nos conseils de prudence pour que vous réalisiez de bonnes affaires en toute sérénité, en ligne ou en boutique. Le dossier réalisé en début d'année reste d'actualité pour ces soldes d'été. Retrouvez-le à partir de notre site <https://valdeseine.ufcquechoisir.fr/>.

CYBERMALVEILLANCE : COMMENT VOUS EN PROTÉGER ?

Le site <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/> a mis récemment en ligne un kit de sensibilisation visant à partager les bonnes pratiques pour l'utilisation de vos outils multimédia. Il comporte 4 thèmes : l'hameçonnage (phishing), la gestion des mots de passe, la sécurisation des appareils mobiles (téléphones et tablettes) et la sécurité des usages personnels et professionnels. Prenez-en connaissance sans attendre !

PERCEVAL : POUR DÉCLARER LES FRAUDES À LA CARTE BANCAIRE

Si, malgré vos précautions, vous êtes victime d'un usage frauduleux de votre carte bancaire (hors vol), vous pouvez désormais signaler l'infraction en ligne. **La gendarmerie nationale** a mis en place le nouveau dispositif *Perceval* pour faciliter vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire. Vous n'aurez plus à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous aurez été victime. Découvrez toutes les précisions sur ce service ainsi que de multiples conseils sur :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/perceval-plateforme-signalement-fraude-carte-bancaire>

EN SAVOIR PLUS SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Vos revenus seront alors imposés en temps réel, au fur et à mesure de leur encaissement, et non plus avec une année de décalage comme actuellement. De ce fait, on dit de l'année 2018 qu'elle sera une « année fiscale blanche ». Mais qu'est-ce que cela implique exactement ? L'UFC-Que Choisir vous l'explique sur :

<https://www.quechoisir.org/actualite-impots-tout-comprendre-de-l-annee-fiscale-blanche-n54513/>

Et si vous souhaitez en savoir encore plus : <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>.

Retrouvez les combats nationaux de l'UFC-Que Choisir sur notre site

Les plateformes collaboratives (locations logements de vacances, de voitures...), le glyphosate, les compléments santé, le démarchage téléphonique... <https://valdeseine.ufcquechoisir.fr/>